

MODE D'EMPLOI

par Claire Castan et Hélène Glaizes

« Bibliothèques et médiathèques, dans nos sociétés contemporaines, perpétuent la vocation séculaire de ces lieux privilégiés d'accès aux savoirs, aux sagesses et aux informations tout en répondant à de nouveaux défis technologiques, sociaux et politiques. Elles croisent les enjeux du libre accès à la culture, aux savoirs et à l'information comme les exigences d'une citoyenneté éclairée par l'apprentissage du discernement critique, les défis de la formation permanente et l'encouragement de pratiques culturelles qui redonnent à l'homme ordinaire, au consommateur, au bricoleur un rôle et un espace créatifs. Elles sont les agoras de nos cités post-modernes, où se déploient une nouvelle économie des signes, des savoirs et des savoir-faire, une économie du partage et de l'enrichissement culturel. »

Christian Jacob¹

En perpétuelle réflexion, évolution, les bibliothèques publiques municipales, départementales ou universitaires se cherchent de nouvelles formes de présence au territoire, auprès des publics et des usager.es², via de nouvelles ressources *in situ* ou à distance, et proposent des formes de médiation, d'animation, souvent singulières. Liées par des politiques publiques, des orientations et leur propre subjectivité les bibliothèques se tournent principalement vers la question des publics, des « non publics », réinventent des dispositifs de transmission. C'est de cette richesse et dynamique qu'il sera question ici, à travers l'examen du dispositif résidentiel, déjà très exploré par les bibliothécaires et leurs partenaires.

La résidence d'artiste s'inscrit dans une histoire ancienne, tout en bénéficiant d'un contour suffisamment flou et plastique pour en faire un « concept accueillant »³.

1. Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), et directeur de recherche au CNRS (UMR 8210 Anhimia « Anthropologie et histoire des mondes anciens »), « Lieux de savoirs : trois pistes de réflexion. Postface », *Dazibao*, dossier : Transformation des bibliothèques, 2016. [En ligne] < <https://www.livre-paca.org/innovation-et-numerique/projets/tiers-lieux-5> >.

2. Pour la graphie de l'écriture inclusive, se reporter à la note d'éditeur, p. 4.

3. Voir la contribution de Pascal Jourdana : « La résidence artistique, un concept accueillant : contexte et typologie », p. 18.

RÉSIDENCE : PETITE HISTOIRE

Le concept de résidence apparaît dès l'Antiquité, fortement lié à la notion de déplacement et de commande faite à l'artiste. La résidence naît donc de la commande et du mécénat⁴. Si au Moyen Âge, elle revêtait la fonction initiatique de formation de l'artiste (transmission par les grands maîtres), ce sont aujourd'hui les notions de déplacement et d'itinérance qui prévalent. Plusieurs composantes sont déjà en place. De la fin de la Renaissance au XIX^e siècle, les résidences sont un mode de formation des enfants de l'aristocratie (le voyage en Italie). La création, au XVII^e siècle, de l'Académie de France à Rome (Villa Médicis) impliquait déjà des éléments toujours vivaces dans les résidences contemporaines (la Fondation Rockefeller Center⁵ à Bogliasco par exemple). Plus proches de nous, le développement de l'action culturelle et les objectifs politiques de démocratisation culturelle des années Malraux⁶ ont radicalement changé la forme et le fond d'un certain nombre de projets de résidence.

Le mouvement de l'éducation populaire (années 1970) d'une part, et le développement des politiques culturelles territoriales, en particulier à partir de la mise en place de la décentralisation des années 1980 d'autre part, valorisent, dans la résidence, les notions d'animations, de rencontres et d'échanges utilisées comme outils de développement personnel, citoyen et territorial. Il va sans dire que pour les administrations de tutelle, principalement le ministère de la Culture, l'incitation au développement des résidences d'artistes est aussi une volonté de soutien économique aux artistes eux-mêmes. Dans les années 1990, le principe de médiation domine dans le champ culturel comme dans les autres domaines (socio-économique, institutionnel, etc.). C'est à cette époque qu'apparaissent les médiateurs du livre dans les bibliothèques ainsi que des plans d'éducation artistique et culturelle⁷ à l'école, que se développent la politique de la ville (intervention culturelle dans le champ social) et des grands protocoles entre administrations

4. La notion de mécénat perdure encore parfois aujourd'hui. Rarement un mécénat financier mais plus fréquemment un mécénat technique (prêt de matériel, mise à disposition de lieux, etc.). Il est souvent très local mais peut générer des partenariats inattendus en échange d'un peu de visibilité ou de rencontres privilégiées avec les artistes.

5. Fondation Rockefeller: <<https://www.rockefellerfoundation.org/our-work/bellagio-center/>>. Voir le récit de Srdjan Valjarevic, *Côme, Arles, Actes Sud*, 2011 (coll. Lettres balkaniques); extrait dans la Partie 3, p. 124.

6. Même si pour André Malraux il s'agissait «de rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français, d'assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel et de favoriser la création de l'art et de l'esprit qui l'enrichisse», Décret n° 59-212 du 3 février 1959 relatif aux attributions d'un ministre d'État (ministre de la Culture).

7. Voir Colin Sidre (dir.), *Faire vivre l'action culturelle et artistique en bibliothèque*, Villeurbanne, Presses de l'Esssib, 2018 (coll. La Boîte à outils; 43).

centrales. Naissent alors les premières résidences modernes. Des résidences dans le monde du travail (avec les comités d'entreprise [CE]⁸ des grandes entreprises), en milieu hospitalier, etc.

D'une manière générale, le dispositif « résidences d'artistes » est un axe dynamique assez récent dans les projets d'aménagement culturel du territoire (en France, la plupart ont moins de 20 ans).

Le dispositif de résidence d'artiste s'invente plus qu'il ne se définit

Un mois, deux mois, trois mois ou un an à la manière de la Villa Médicis, la résidence est une forme de présence prolongée de l'artiste sur un territoire, dans un établissement et auprès (ou non) de publics, qui prend des formes très diversifiées.

Il n'existe pas actuellement de « cartographie » précise du sujet, même si nous pouvons compter sur une abondante littérature grise, guides, appels d'offres, revues de services régionaux du livre, articles, supports méthodologiques, circulaires qui permettent aux plus aventureux de cheminer par eux-mêmes. Depuis quelques années, nous notons un intérêt de collectifs de chercheur.es pour le domaine et des publications récentes explorent le cadre théorique des résidences⁹.

Ces recherches correspondent peut-être au regain d'intérêt de la part de structures culturelles et éducatives (écoles, librairies, musées) dont les bibliothèques publiques et universitaires pour le dispositif résidentiel. Ce phénomène se double d'une diversification des genres et des formes à travers un renouvellement des types d'interventions.

Cependant, pour certains partenaires et publics, la résidence artistique résonne encore souvent avec une vision romantique du voyage initiatique ou de la villégiature artistique ; alors que pour d'autres c'est un dispositif lourd et complexe, réservé aux fondations ou grandes institutions. Nous verrons que les projets menés aujourd'hui sur le terrain des bibliothèques ne correspondent ni à l'une ni à l'autre. Il s'agit bien plus d'un objet culturel à inventer selon le contexte de sa bibliothèque.

À la croisée de ces renouveaux – recherche, économie de la création, bibliothèques en mouvement et action culturelle – notre ouvrage est conçu

8. Pour les sigles et acronymes, voir la liste en fin d'ouvrage.

9. Voir la bibliographie en fin d'ouvrage.

comme un guide et un outil de réflexion. Il propose d'interroger le dispositif de résidence d'artiste et d'auteur.e au sein des projets artistiques^{*10} et culturels* des bibliothèques, les enjeux pour chacune des parties et présente des analyses de cas.

Le dispositif résidentiel implique tout particulièrement un écosystème d'acteur.rices, en premier lieu l'artiste ou les artistes, l'auteur.e ou la compagnie mais aussi des partenaires fonctionnels, financiers, au-delà du strict champ culturel. Par exemple, les agences, services ou associations qui peuvent accompagner les projets des bibliothèques sont représentés dans notre volume. Les agences régionales pour le livre (ARL) ou structures régionales pour le livre (SRL) disposent bien souvent de chargé.es de mission qui accompagnent les bibliothèques dans la mise en œuvre de leurs projets. Pour l'université, ce sont les services culturels*, ou encore le réseau Art + Université + Culture (réseau national de l'action culturelle dans les établissements d'enseignement supérieur) qui sont actifs.

Ces instances sont des interlocuteurs incontournables pour les bibliothécaires, et proposent des journées de réflexion, des rencontres interpartenariales, publient des guides pratiques ou mettent à disposition des documents types (conventions*, appels à candidatures, etc.) nécessaires au bon déroulement des résidences d'artistes.

Un dispositif idéal

Ainsi, à l'heure où les bibliothèques/médiathèques modifient leurs modalités de présence auprès des publics (bâtiments, collections, médiations dedans/dehors), des projets et/ou expérimentations les plus diverses voient le jour, même de manière modeste.

À l'heure également où les instances publiques nationales ou locales optimisent leurs politiques d'intervention auprès des opérateurs de terrain, la résidence artistique apparaît comme un recours plus souple pour une présence artistique plus forte.

Le dispositif résidentiel permet de mettre les auteur.es, les artistes et la question de la création contemporaine au cœur des politiques culturelles locales. À la différence d'une conférence ou même d'une exposition, la résidence a la particularité de s'inscrire dans un temps long (plusieurs semaines, plusieurs mois le plus souvent) ; c'est cette dimension temporelle indispensable au processus de création, via des transactions multiples entre auteur.es, artistes, collectivités, publics, qui permet l'inscription visible de la

10. Les termes suivis d'un astérisque (à leur première occurrence) sont définis dans le glossaire en fin d'ouvrage.

bibliothèque sur le territoire et renforce sa mission d'opérateur culturel* et social.

De nombreux acteurs organisent aujourd'hui des résidences d'artistes : lieux dédiés, établissements plus ou moins importants ; autant de créateurs et créatrices qui vont se saisir, plus ou moins, du territoire. Les bibliothèques font aujourd'hui partie du paysage de ces acteurs culturels et des institutions qui sont à l'origine, ou partenaires, d'un dispositif résidentiel.

Pour les bibliothèques, organiser une résidence littéraire ou artistique est une opportunité d'action et de rayonnement très riche et un engagement unique en faveur de la création, et pour l'artiste, la résidence nourrit son processus de création tout en lui assurant une rémunération régulière, plus ou moins conséquente. Ainsi d'un côté comme de l'autre, la forme résidence apparaît somme toute comme un « bon deal ».

CHANGEMENT DU PARADIGME CULTUREL ET ARTISTIQUE ?

Du sacré à la reconnaissance des droits culturels* ?

Si contribuer à documenter les projets de résidence et apporter des réponses concrètes pour les professionnels des bibliothèques est notre objectif premier dans ce projet éditorial collectif nous souhaitons resituer également notre sujet à la lumière du « pourquoi ». Pourquoi inviter un.e auteur.e, pourquoi la présence d'un.e artiste dans ma médiathèque, sur mon territoire, apporterait-elle une plus-value aux publics, à la médiathèque, aux élu.es, à l'artiste ? Pour la proximité avec l'acte de création, son partage ? Pour une présence prolongée d'un acteur culturel producteur de médiation, d'animation avec les publics ? Plusieurs conceptions s'affrontent dans ces diverses motivations. À l'heure où la loi NOTRe¹¹ reconnaît les droits culturels comme des droits humains fondamentaux, comment traduire cet enjeu dans le cadre de sa politique culturelle et de sa propre définition du rapport à l'auteur.e et à l'artiste et de ces derniers aux publics ?

Plus encore que la territorialisation de l'action publique, c'est avec les droits culturels, que les publics sont entrés dans les politiques culturelles.

« Ce défi est au cœur de chaque mission des bibliothèques. Il ne s'agit pas d'offrir d'abord des rayons et des classements, mais des invitations à décou-

11. Le texte affirme, dans l'article 28A que : « La responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État dans le respect des droits culturels énoncés par la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005. »

vrir et à parcourir des chemins de traverse, de relier, au sens de valoriser mutuellement les diversités, aussi bien celles des œuvres et de leurs supports que celles des personnes. C'est une mission médiation, non pas entre des "cultures", mais au cœur d'une interculturelité vivante.»¹²

Toutefois, les relations entre artistes et publics ne doivent pas annihiler la dimension artistique au profit d'un dispositif social d'action culturelle. De la même manière les publics ne peuvent servir ni de faire valoir, ni de « fournisseur » de matière artistique. Ces aspects sont débattus dans plusieurs contributions¹³.

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE

L'ouvrage rassemble des contributions théoriques et méthodologiques permettant aux porteurs de projets de bibliothèques, en milieu rural comme à l'université, de s'interroger en amont sur le modèle artistique et culturel de la résidence le plus adapté à leur contexte. Plusieurs témoignages de professionnel.les aguerris complètent ces apports en éclairant des aspects très concrets des différentes étapes de mise en œuvre des projets.

Deux grandes parties organisent les contributions, suivies d'une partie de recueil d'extraits de textes à propos des résidences.

La première partie, *Résidences: mode d'emploi*, traite du dispositif résidentiel de manière méthodologique: savoir se positionner par rapport à son projet, se poser d'ores et déjà des questions sur la place de l'artiste dans le projet, penser en amont les relations aux publics et à son territoire.

La variété des résidences est importante et une typologie des principaux dispositifs est exposée afin de rendre compte du contexte. La première contribution permet au bibliothécaire d'inscrire sa réflexion dans l'histoire disjointe puis conjointe des bibliothèques et des résidences. Parce que le passé peut éclairer le présent, il nous a semblé important de disposer d'une palette de projets artistiques et culturels, de leurs évolutions au cours des ans afin de choisir en toute connaissance de cause le projet adéquat à développer dans son établissement. Nous souhaitons ensuite nous interroger sur la définition de la notion de projet artistique et culturel. Pourquoi accueillir un.e artiste ou un.e auteur.e? Pour quoi faire? À qui s'adresse-t-on? La deuxième contribution facilitera les questions indispensables à se poser lors d'un primo accueil et apporte des pistes de solutions. Des notions telles que la durée, l'espace ou la question du déplace-

12. Patrice Meyer-Bisch, philosophe et président de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels (Fribourg). [En ligne] < <https://www.livre-paca.org/nos-actions/les-bibliothequegraveques-face-auxnbspdefis-de-la-diversite> >.

13. À ce propos, voir l'article de Cécile Rabot, « La littérature en dispositif de politique publique. Les résidences d'écrivains franciliennes entre création et territoires », *Cultures et musées*, 2018, n° 31, p. 49-70. [En ligne] < <https://journals.openedition.org/culturemusees/1622> >.

ment, de la déterritorialisation sont à prendre en considération. Suit alors une contribution plus pragmatique. C'est la phase du « comment ». Une résidence artistique ou littéraire, quelle que soit sa typologie, s'invente à partir de documents cadres : le projet d'établissement*, un cahier des charges*, une convention... Ce sont aussi des documents de référence pour les équipes en charge du projet, qui s'y référeront, les enrichiront, les feront évoluer. Car il est bien question dans ce chapitre d'outils pratiques généraux en direction des équipes. Les bibliothèques universitaires (BU), si elles n'échappent pas à ces détours-là, révèlent des spécificités de publics, de territoire et de fonctionnement. Ainsi, une contribution est consacrée aux résidences dans l'enseignement supérieur.

La seconde partie, *Résider en bibliothèque?*, rend compte de la mise en œuvre très spécifique des résidences dans le champ des bibliothèques. La variété et la vitalité de ces approches traduisent la dynamique des programmes de résidence sur le territoire. Les premières contributions établissent quels sont les enjeux résidentiels pour les parties en présence et apportent des réponses aux questions suivantes : qu'est-ce que l'art, la littérature, l'artiste, la création font aux bibliothèques ? Les bibliothèques sont-elles des lieux associés à la création, peuvent-elles devenir des laboratoires de création contemporaine ? Comment la bibliothèque s'engage-t-elle dans la mise en valeur de la figure de l'auteur.e, de l'artiste ? Et pour les créateurs et les créatrices, quels sont les enjeux, quels sont les risques ? Quelles relations se révèlent entre artistes et publics (c'est l'exemple de la longue expérience de l'université de Tours) ?

Un projet de résidence est une aventure collective, et un travail d'équipe. Au travers de l'exemple des résidences d'arts vivants menées à la médiathèque de Vaise (Lyon), l'importance de l'implication des équipes, des porteurs de projets à l'ensemble des professionnels de la médiathèque, les chargé.es des fonds théâtre comme les bibliothécaires des secteurs jeunesse ou adultes est présentée, et questionnée au fil des résidences et de l'évolution du projet d'établissement.

Enfin, nous finirons avec une contribution illustrative sur le rôle moteur des bibliothèques départementales (BD) qui sont, au sein des départements, souvent à l'initiative de résidences, impliquées à différents degrés de coopération avec les réseaux des établissements. L'auteur y propose un panorama d'expériences menées dans une dizaine de départements.

Que ce soit pour les établissements, les publics ou les résident.es, les résidences constituent des outils d'aménagement du territoire particulièrement pertinents, qui permettent de développer et de renforcer le rôle essentiel des bibliothèques en la matière. Points d'ancrage de l'action culturelle et artistique locale, d'équité territoriale, les bibliothèques ont un rôle déterminant à

jouer dans l'aménagement culturel des territoires, tant en termes de diffusion (rôle traditionnellement admis), que de création.

Enfin nous vous proposons une troisième et dernière partie dans cet ouvrage, que nous avons intitulée « Quand la résidence se lit dans le texte ». Cette mise en abîme, atypique dans la collection, rassemble des extraits de blogs, récits, romans, témoignages de résident.es; des textes non pas issus de résidences mais qui en parle. La sélection a été établie par les contributeurs et contributrices de ce livre et permet de donner à lire la parole de bénéficiaires de dispositifs résidentiels littéraires. Il y apparaît que la résidence se vit très différemment d'un.e auteur.e à l'autre, mais que pour tous, toutes, ce temps est vécu comme une expérience professionnelle et personnelle différente, à part du quotidien, pour le meilleur le plus souvent, mais pas toujours.

Gilles Abier, Thomas Scotto et Cathy Ytak parlent de « Ce que c'est qu'une vie d'écriture, aussi. Entre contraintes et liberté », Brigitte Giraud insiste sur « la place de l'auteur dans le projet » et développe en quoi « il n'est pas interchangeable ». François Bon et Cédric Fabre, de manière très différente, témoignent pour l'un des enjeux du dispositif et des conditions matérielles de l'auteur.e, pour l'autre de l'ambivalence de son expérience une fois engagé dans le projet.

Charles Juliet, en 1994, notait un « mélange d'excitation et d'appréhension » à son arrivée à Saorge pour quatre mois, plus récemment Hélène Sanguinetti, écrit, aussi depuis Saorge, la « nécessité Absolue que nous avons à nous rejoindre, à nous parler, dans notre grande solitude d'écrivain ».

Les lieux, les frontières (matérielles et invisibles) sont très présents – Emmanuelle Pagano parle d'une maison où « tout est prévu pour écrire, où l'on se sent bien pour écrire [...]. Mais aussi une maison dans laquelle on peut sortir se dégourdir les jambes »; dans son roman Mouloud Akkouche, facétieux, prend la résidence au pied de la lettre et « assigne à résidence » l'héroïne, quand Fabienne Swiatly, en résidence dans un hôpital, s'interroge sur le mot lui-même, « écrire à demeure pourrait être une formulation plus juste ».

Le travail de l'écriture ? Travailler fatigue, écrivait Cesare Pavese. Nathalie Man décrit son travail en « apnée », et comment « émotionnellement quand on écrit, on perd. On se vide, on se fragilise, on donne. »

Cette dernière partie de l'ouvrage rend compte de la position réflexive de l'auteur.e. En résonance aux contributions précédentes, ces quelques extraits de textes mettent en lumière l'impact direct, concret, sur la vie de l'auteur.e, la place du corps dans l'écriture par exemple ou la compréhension même du cadre de la commande. Lire ces textes, en chercher d'autres, nous semble essentiel pour alimenter, compléter la réflexion quand on se lance dans l'aventure, avec sa part de risque, de proposer une résidence, de concevoir de nouveaux espaces-temps à habiter, temporairement, par des artistes.

Pour terminer, vous trouverez à la fin du livre sous la forme d'un Mémento une synthèse des grandes étapes à prendre en compte pour mettre votre projet en œuvre, ainsi qu'une bibliographie indicative et un glossaire.

